

Modalités de publication des Annonces légales

L'Essor Affiches est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2025 par arrêté préfectoral dans le département 42 - Loire (n° R89/2024).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : <https://actulegales.fr>.

Arrêté du 12/12/2024 modifiant l'arrêté du 14/12/2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

NOR : MICE2332581A

(Extraits)

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'un caractère est de 0,187 euro hors taxe pour l'année 2025 dans le département 42 - Loire.

Par dérogation, les annonces suivantes font l'objet en 2025 d'une tarification forfaitaire :

Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Constitution au forfait	
Société anonyme (SA)	395 euros
Société par actions simplifiée (SAS)	197 euros
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	141 euros
Société en nom collectif (SNC)	218 euros
Société à responsabilité limitée (SARL)	147 euros
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	123 euros

Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	220 euros
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	189 euros
Modification au forfait	
Transfert de siège / Dirigeants / Nomination-cessation CAC	108 euros
Capital / Objet	135 euros
Dénomination / Forme / Mouvement associés	197 euros
Non dissolution	82 euros

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 152 euros HT.

Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 110 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives : 65 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 36 euros HT.

Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 57 euros HT.

Les annonces légales relatives à plus d'une des modifications font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne. Si l'usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

ANNONCES LÉGALES

Loire

Avis civils

Avis de saisine de legataire universel - délai d'opposition

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 3 janvier 2025, Madame **Josiane Patricia MAURIZIO**, en son vivant en invalidité, demeurant à SAINT-ETIENNE (42000), 4 A rue de Chavassieux. Née à SAINT-ETIENNE (42000), le 14 novembre 1967. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à SAINT-ETIENNE (42000) (FRANCE), le 1er février 2025. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie CHAZOTTES-LECONTE, Notaire associé de la société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « CHAZOTTES-LECONTE & Associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (Loire), 28 Avenue Pierre Mendes France, le 24 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie CHAZOTTES-LECONTE, notaire à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (Loire), référence CRPCEN : 42096, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (L25672682)

legal2digital.fr



OFFICE NOTARIAL DES PORTES DU PILAT - 61 route de Lyon 42400 SAINT-CHAMOND

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 107 du Code Civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 Novembre 2016. Suivant testaments olographes en date du 3 juin 2004 et du 25 avril 2015, Madame Marie Louise Jeanne GAUTHIER, née à SAINT-CHAMOND (42400), le 28 décembre 1929, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-CHAMOND, 13 rue du Lycée, veuve de Monsieur Gabriel François FARGE, non remariée et non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à SAINT CHAMOND, le 19 décembre 2024 a consenti un legs universel. Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Karine SATER, notaire à SAINT CHAMOND, le 10 avril 2025 et d'un acte de contrôle de saisine reçu par le même notaire, le 25 avril 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée, par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine SATER, notaire à SAINT-CHAMOND (42400), 61 route de Lyon, référence CRPCEN : 42024, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE, de l'expédition du Procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession. (L25667656)

www.annoncelegale.com

Constitutions

A été constituée par acte signé électroniquement le 14/04/2025 : **Forme: Société par actions simplifiée à associé unique** - **Dénomination :**

SASU IMMO CLOUVEL

- **Siège social :** 2 Maisonchat, 42430 CHERIER - **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROANNE - **Capital:** 3 000 € - **Objet:** Acquisition, administration, gestion, exploitation par bail, location ou autrement d'un ensemble immobilier à usage commercial et plus généralement de tous immeubles ou biens immobiliers bâtis ou non dont elle est propriétaire et dont elle pourrait devenir propriétaire ; Toutes opérations immobilières notamment promotion immobilière et lotissement, les activités de marchands de biens ainsi que toutes activités annexes, connexes ou complémentaires à l'objet social - **Exercice du droit de vote:** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. - **Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrément :** Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. - **Président :** M. Julien CLOUVEL demeurant à CHERIER (42430), 2 Lieudit Maisonchat. **Pour avis - Le Président** (L25645056)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Unias du 30/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme : Société par actions simplifiée** **Dénomination :**

SOLAIRE NETTOYAGE & CO

Siège : 80 Impasse des Prairies, 42210 UNIAS **Durée :** quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés **Capital :** 2 500 euros **Objet :** Nettoyage de panneaux solaires et photovoltaïques Nettoyage des bardages et façades Nettoyage

des terrasses Nettoyage et démaillage des toitures **Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Agrément :** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président :** Monsieur Grégory CONSTANT demeurant 80 Impasse des Prairies 42210 UNIAS **Directeur général :** Monsieur Brice ITEMA demeurant 431 Avenue de la Gare 42210 MONTROND LES BAINS La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE **Pour avis Le Président** (L25649932)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 mai 2025, il a été constitué sous la dénomination sociale

LE CAFE DES LUMIERES

une **société à responsabilité limitée** présentant les caractéristiques suivantes : **Siège :** SARL LE CAFE DES LUMIERES **Capital social :** 5 000 euros **Siège social :** 8 RUE NOTRE-DAME, 42600 MONTBRISON **Objet social :** - La vente et la dégustation sur place, au comptoir ou à emporter de cafés, thés et boissons à base de café et de thé, ainsi que d'autre type de boissons chaudes ou froides non alcoolisées, présentés dans des conditionnements jetables ou non jetables ; - La vente et la consommation de gâteaux, snacks, et autres produits alimentaires ; - La fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter ; **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Gérance :** Monsieur Léo DELEGLISE Demeurant 40 rue de la verdrière, 42600 SAVIGNEUX, France, de nationalité Française **Immatriculation :** La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE. **Pour avis et mention** (L25673428)